

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer CHAROLLES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2020-2021**
Numéro de séance : **2**
Date de convocation : **23 novembre 2020**
Date de la séance : **3 décembre 2020**
Présidence de : **M. Laurent JOLY**

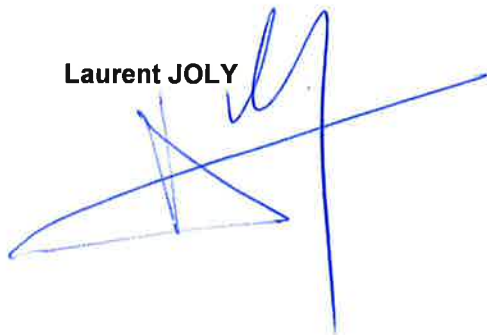
Quorum : **15**
Nombre des présents : **24** (dont 1 invité)
Nombre d'absents excusés : **5**

SOMMAINE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	N°
Approbation du PV du CA du 05/11/2020	vote	3			
Plan de continuité pédagogique	vote	3			
Budget 2021	vote	3		Budget 2021	
Affaires financières	vote	4			
Questions diverses	avis	4			

Signatures

Le Président,

Laurent JOLY



La Secrétaire

Séverine VILLENEUVE



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 3 décembre 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	FAVREAU Xavier			X				
	Proviseur Adjoint	JOLY Laurent	X						
	Gestionnaire	VEILLE Marie-Dominique	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
Invité		FERRAND Sébastien	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		LAGRANGE Jean-Claude			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald		X		JARROT Marie-Claude			
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François	X			DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	RALLE Blandine	X			CIUBA Catherine			
		COULANGHON Vincent	X			PAVAN Muriel			
		BOIS Nathalie	X			MEUNIER Patrick			
		LOMBARD Marie-Lorraine	X			DI DOMENICO Delphine			
		VASSAS Caroline	X			DERA Stéphanie			
		PILLOT Stéphanie	X			PLAIDEAU Charlène			
		GIRARDOT Catherine	X			GIROUX Jean-Luc			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LABAUNE Dominique	X			HENNO Benjamin			
		DEGUIN Séverine	X						
		MORIN Martine		X					
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUILLERMONT Virginie	X			KEMPF Pierre	X		
		DEVILLARD Caroline			X	AUGAGNEUR Patrice			
		JULLIEN Bernard	X			MATT Joseph			
		VILLENEUVE Séverine	X			DOMINGUEZ Sofia			
		CHAZEL Christine			X	MATEUIL Bénédicte			
	Elèves	ROTH Tanguy	X						
		PEGON Lucie			X	BAUDOT Mathias			
		RAYMOND Maxime			X	GAILLARD Justine			
		JULLIEN Lucie	X			NARDONE Vadim			
		BOONE Alexandra	X			GODEFROY Tatiana			
Total			23	3	5		1		

1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier compte rendu

Le quorum étant atteint la séance débute à 18h17.

En préambule, Monsieur JOLY informe qu'il remplacera Monsieur FAVREAU le temps nécessaire et présente l'invité Monsieur Sébastien FERRAND, qui viendra en renfort le temps de l'absence de Monsieur FAVREAU.

Monsieur JOLY informe qu'il n'y a pas de questions diverses.

Désignation du secrétariat de séance :

Avec le fonctionnement habituel de roulement, il s'avère que le secrétariat revient aux parents d'élèves. Séverine VILLENEUVE, accepte d'être la secrétaire de séance.

Présentation de l'ordre du jour :

Adoption à l'unanimité

Adoption du dernier compte-rendu (6 novembre 2020) :

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du plan de continuité pédagogique :

Adopté à l'unanimité.

3. Présentation du budget :

- Madame VEILLE présente le budget sur un support visuel et de manière pédagogique (joint au présent compte rendu).

En préambule, Madame VEILLE nous rappelle que nous sommes face à des incertitudes concernant ce budget : la crise sanitaire a modifié de façon significative les habitudes et le nombre d'élèves en présentiel.

Chiffres clés du budget : voir le pdf

- Dotations de fonctionnement : 227 428€. Baisse des dotations de 1.03%

Le Budget est évalué approximativement vu cette année très spéciale.

Une demande d'aide a été effectuée auprès de la Région.

Il est adopté à l'unanimité.

4. Affaires financières :

- Paris du 6 au 8 avril 2021. Si possible en fonction de la crise sanitaire,
- Les autres sorties pédagogiques restent en attente de l'évolution de la pandémie,
- CFA - convention approuvée à l'unanimité (financement BAC professionnel).

5. Questions diverses :

- Pas de question diverse.

La séance est levée.

Lycée Julien Wittmer

Budget 2021



Contexte de l'élaboration du budget 2021:

Augmentation de la dotation de fonctionnement de 2%

Deux autres éléments importants:

- Sécurisation du financement du BTS BLOQUANTE avec la signature de la convention cadre
- La réforme de la taxe d'apprentissage en notre défaveur

Malgré cela, volonté de ne pas impacter les crédits pédagogiques et le service AP dans son ensemble

Le service annexe d'hébergement: Les recettes

- Les recettes dépendent très directement :
 - Du nombre d'élèves inscrits à l'internat (effectif de 210 retenu) et à la demi pension (effectif de 310 retenu)
 - De la fréquentation des élèves au tickets
 - Du nombre de repas des divers commensaux
- Dans le cadre des versements au service général encadrés par la région, nous sommes sur 35% de versement pour les internes et 25% pour les élèves wittmer, LPA et les commensaux.

Les dépenses du service annexe d'hébergement

- En fonction de ces recettes, nous répartissons la somme globale soit 648 167,50€ en dépenses (dont 294 758,87€/295 529,52€ en crédit nourriture)
- Certaines autres dépenses du SRH sont fixées par la région,
- Le reversement au service général déjà abordé: 208 636,78€/207 866,13€
- La cotisation au FCSH de 1,5% sur les recettes élèves et commensaux pour un montant de 8 004,55€
- Le reversement au titre du FARPI de 22,5% sur les recettes élèves et commensaux pour un montant de 106 727,30€

La dotation de fonctionnement

- Budget 2019 : 225 300,00€ (baisse de 1,28% par rapport à 2018 donc sans prise en compte de la livraison du gymnase)
- Budget 2020 : 222 969,00€ (baisse de 1,03% par rapport à 2019 conséquence d'une diminution des effectifs et pas assez de recul pour prise en compte gymnase)
- **Budget 2021 : 227 428,00€** (augmentation de 2% par rapport à 2020 due à l'augmentation de la part de fonctionnement qui couvre une diminution de la part élève EG et légère augmentation de la part élève ET (830,00€))

Autres recettes estimatives

- Service VE (vie de l'élève) : A été retenu le reliquat de subvention de 2 417,39€ mais demande de complément de crédits de 3 500,00€ et demande de 9 000,00€ pour 1^{er} semestre 2021
- Service VE : Reconduction envisagée de l'aide de la Région aux familles boursières : 18 000,00€¹
- Service SBN (bourses) : 155 600,00€
- Total des recettes sur la section de fonctionnement : 1 516 857,48€
/ 1 516 086,83€

Ventilation des dépenses

- Le service AP (250 442,01€). Dont 155 621,00€ de reversement IFRIA pour le BTS et les 2 licences pro et 1 582,50€ de reversement CFA pour BTS gestion PME et bac pro GA
- Le service Vie de l'Elève : 23 883,38€
- Le service SBN : 155 600,00€
- Le service prioritaire devrait être le service ALO (438 701,36€/437 930,71€).

Cette année encore, les dépenses de ce service ont été minorées au profit de la pédagogie. Cela permet d'avoir les crédits pédagogiques immédiatement disponibles. Quand à la viabilisation, on avisera en cours d'année par prélèvements.

Les dépenses du service ALO

Majoritairement dans ALO

- La viabilisation : 240 000,00€
- Les contrats obligatoires, les contrats de maintenance et l'entretien
établissement: 91 510,64€ dont la subvention RCP (réparations
courantes du propriétaire) de 25 510,67€
- La communication : 21 000,00€ qui comprend les communications en
tant que telles , les frais de publicité et les réceptions
- La logistique : 64 117,81€ qui couvre l'ensemble des dépenses non
encore énumérées de ce service.

Les dépenses du service AP

- Maintien global des dépenses pédagogiques. Compensation de la taxe d'apprentissage sur le budget de l'établissement.
- Dans l'inconnu quant aux voyages, la ligne sorties pédagogiques pourra servir pour les sorties mais également pour financer les accompagnateurs.
- BTS PME bac pro GA financés par le CFA
- IFRIA qui vient financer le BTS Bioqualité et les 2 licences pro

Les dépenses du service VE

- Reprise des reliquats fonds sociaux : 2 417,39€. Une demande de crédits supplémentaires a été faite pour 3 500,00€. 9 000,00€ ont été demandés au titre du 1^{er} semestre 2021
- Crédits CESC : 3 340,00€
- Disparition de la ligne correspondant à la masse salariale des AED dont les opérations relatives à la rémunération seront retracées à partir du 1^{er} janvier exclusivement dans la comptabilité budgétaire de l'établissement mutualisateur

Service des bourses

- Les crédits ouverts correspondent à la somme maximale que nous pouvons dépenser pour ce service. Ces crédits sont estimés selon le nombre d'élèves boursiers
- Estimation du nombre d'élèves boursiers : 162
- Montant total du service : 155 600,00€

Les amortissements

- Définition:
 - Les amortissements constatent la perte irréversible de la valeur d'un bien inscrit au patrimoine de l'établissement. Les amortissements font l'objet d'écritures comptables à la section de fonctionnement.
- 2 types d'amortissement:
 - Réel, opération en dépense et pas d'équivalent en recette lorsque le bien a été financé sur les fonds de l'établissement.
 - Neutralisé, avec dépense et recette dans la section de fonctionnement lorsque le bien a été acquis par dotation ou subvention

Les OPC (opérations en capital)

- Définition:

➤ Ce service intègre les biens qui doivent s'inscrire durablement dans le patrimoine de l'établissement et d'un montant de plus de 800,00€ HT.

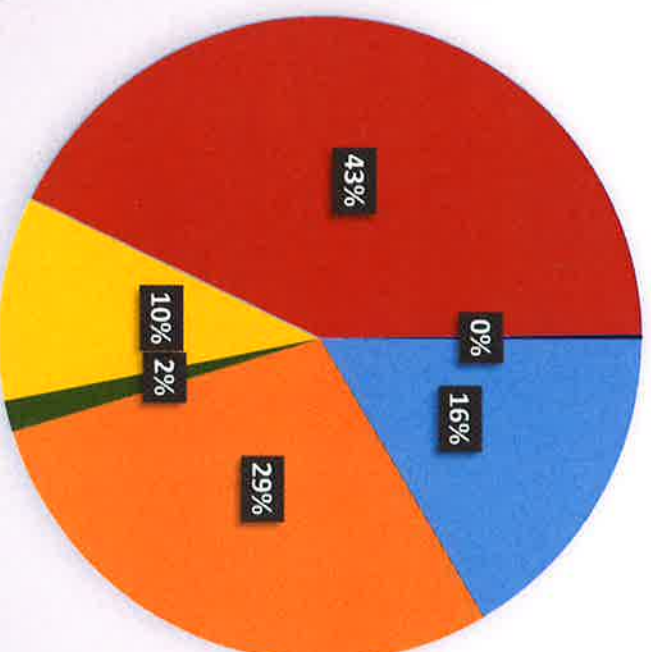
3 597,03€



Répartition des dépenses par service

1 520 391,28€/1 519 620,63€

Budget 2021



AP
ALO
VE
SBN
SRH
OPC

Coût de la masse salariale Education nationale

➤ Restitution RCBC année civile 2019

La masse salariale s'élève à 7 543 398,97€

A répartir de la façon suivante:

EPLE (AED) : 388 737,79€

Etat (personnels titulaires) : 7 154 661,18€

- Fonctions enseignement/formation : 6 026 039,39€
- Fonctions éducation, santé, social : 305 602,01€
- Fonctions de direction et d'administration : 823 019,78€

Massesalariale des personnels techniques

Coût total établissement : 902 865,00€

- Restauration/hébergement (accueil, cuisine, magasinage alimentaire) : 193 406,00€
- Entretien/maintenance (lingerie et autres postes) : 709 459,00€



Coût par élève

- Le budget total de l'établissement est de 1 519 620,63€
- La masse salariale Education nationale est de 7 543 398,97€
- La masse salariale Région est de 902 865,00€
- Nous comptons dans nos effectifs 868 élèves et apprentis.
- Le coût par élève est donc de 1 750,72€ en fonctionnement
et de 9 730,72€ en personnels